4e Année. — N° 187 (avec patrons). Dimanche, 1er Août 1875.

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 75 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n°, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.

52 NUMÉROS ILLUSTRÉS, 24 FEUILLES DE PATRONS PAR AN
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50.

ABONNEMENTS ET VENTE
AUX BUREAUX
DU MONDE ILLUSTRÉ ET DU MONITEUR UNIVERSEL
13, quai Voltaire, Paris

52 NUMÉROS, 52 GRAVURES COLORIÉES ET 24 FEUILLES DE PATRONS
PARIS
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75.
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50. — Trois mois, 7 fr.

SOMMAIRE

GRAVURES : Robe en faille bleue. — Trois robes d'enfant. — Quatre tabliers d'enfant. — Deux tournures articulées. — Col en mousseline tuyautée. — Col en toile et batiste. — Col paysan. — Parure en batiste. — Matinée. — Paletot de fillette. — Trois costumes de garçon. — Paletot d'enfant. — Robe américaine. — Robe de fillette. — Robe de jeune fille. — Deux aumônières. — Huit points de tapisserie. — Robe de faille havane. — Robe de cachemire des Indes. — Bébus.

SUPPLÉMENTS : Planche de modes coloriées. — Planche de patrons.

EXPLICATION DES GRAVURES

1. Robe en faille bleue de deux tons. — Jupe du bleu le plus foncé, ornée d'un bouillonné en faille bleu pâle, puis d'un plissé plus foncé formant des coquilles de distance en distance. Tunique en tulle brodé dont le bord est à raies et le milieu à fleurs et rosaces; au bout de la broderie, effilé filet avec glands. Le corsage est en tulle brodé appliqué sur de la soie bleue; le milieu du dos et le devant ne sont pas recouverts de tulle; plissé de faille autour du corsage. Un grand nœud de faille noue la tunique et ressort sous la basque.

2. Petite robe de bébé de deux à trois ans, en nansouk. — La jupe n'a qu'un large ourlet, au-dessus duquel court un point russe. Le corsage décolleté en carré, est fait à plis marqués et fixés par un point russe; berthe coupée pour former épaulette, faite avec une bande brodée à dents carrées; cette berthe affecte la même forme que le haut d'une chemisette anglaise de bébé. Petites manches courtes ornées de la même bande. Voir les patrons 23 à 25 sur le second côté du supplément.

1. ROBE EN FAILLE BLEUE DE DEUX TONS. — DESSIN DE M. GUSTAVE JANET.

3. Robe d'enfant de deux à quatre ans. — Le corsage est composé de plis creux et d'entre-deux richement brodés; au-dessus de l'ourlet de la jupe, cinq petits plis.

4. Robe d'enfant de deux à quatre ans. — Le corsage est décolleté en carré, à plis creux; les manches, courtes, et le tour du corsage, sont ornés d'une petite broderie à créneaux.

5. Tablier pour petite fille de deux à six ans, en nansouk, avec pièce d'épaule carrée, faite d'entre-deux et de jours encadrés d'une bande brodée; les manches font partie de la pièce d'épaule, qui fronce un peu à cet endroit. Pochettes garnies de broderies; cinq petits plis au-dessus de l'ourlet. Voir les patrons 17 et 18 sur le second côté du supplément.

6. Tablier blanc très-élégant, en nansouk, formant petit corsage, composé d'entre-deux et de jours. Sur la jupe, par devant, deux petites poches ornées d'entre-deux.

7. Autre tablier, pour fillette plus grande, en batiste écrue ou bleue, orné de galon et de

2. PETITE ROBE DE BÉBÉ.

soutache de couleur, ou en nansouk blanc avec festons dessinant de petites dents qui suivent les grandes dents que l'on remarque sur le modèle. Ce tablier forme plastron devant et derrière et se prolonge en tablier devant. Voir les patrons 13 et 16 sur le second côté du supplément.

8. Tablier de fillette de six à huit ans, en nansouk, sans manches et partagé en deux parties arrondies du bas retombant l'une derrière l'autre devant; trois pattes, composées de jours et d'entre-deux brodés ornent le milieu du devant, sur la poitrine; nœuds bleus aux épaules; ceinture en soie bleue recouverte de nansouk et encadrée d'une petite bande pareille à celle qui orne le tablier tout autour. Voir les patrons 13 et 14 sur le second côté du supplément.

9-10. Deux tournures articulées (modèles de M. Guelle, 39, boulevard Saint-Martin) construites intérieurement d'après le modèle n° 10.

Les articulations de ces deux tournures sont des ressorts ou branches verticales disposées de chaque côté et pliant en tous sens.

La tournure n° 9 est longue de 72 centimètres. — L'autre (dessin 10) est longue de 60 centimètres, y compris le volant.

11. Matinée en nansouk ou en piqué, ornée de bandes brodées et de petites dentelles. Voir les patrons 1 à 3 sur le second côté du supplément.

12. Parure en mousseline tuyautée avec jours au bord et petit feston. — Le col est en deux parties; les coins sont rapportés. Manches dans le même style avec double garniture. Voir les patrons 9 et 10 sur le second côté du supplément.

13. Col en toile fine et batiste bleue. — Le corps du col est blanc; le bord se compose de carrés bleus et blancs. Dans les carrés blancs est brodée une fleur en coton bleu. Manches semblables.

14. Col paysan en toile fine, encadré d'un bord de jours à la main formant des créneaux. Manches pareilles. Voir les patrons 11 et 12 sur le second côté du supplément.

15. Parure en batiste, forme rabattue. — Les coins sont ornés d'une broderie en zig-zag mêlée de jours à la main. Les manches sont dans le même style. Voir les patrons 4 à 8 sur le second côté du supplément.

Ces nombreux modèles de lingerie nous ont été fournis par Mme Day-Fallette, 15, boulevard de la Madeleine.

16. Paletot de fillette de cinq à dix ans, en drap gris avec boutons et lisérés en laine grise.

17. Costume de garçon de six à dix ans. — Veston court, gilet fermé haut et pantalon boutonnant au genou. Voir les patrons 1 à 4 sur le premier côté du supplément.

3. ROBE D'ENFANT DE 2 A 4 ANS.

4. ROBE D'ENFANT DE 2 A 4 ANS.

18. Costume pour petit garçon de dix à quatorze ans, en drap gris fantaisie, composé d'un pantalon tombant droit, d'un gilet fermé haut et d'un veston très-court boutonnant par un bouton sur la poitrine.

19. Costume de garçon de sept ans, même genre de costume que le précédent. C'est à peu près la seule chose qui se porte en drap bleu foncé; la forme du revers n'est pas la même. Pantalon boutonnant au genou.

20. Paletot en drap gris très-clair pour enfant de six ans, croisant devant et orné tout autour d'un effilé mousse en laine; poches carrées répétées deux fois de chaque côté. Voir les patrons 5 à 8 sur le premier côté du supplément.

21. Costume de fillette de trois à quatre ans. — Robe américaine décolletée en tartan écossais à carreaux écossais blanc et noir, orné autour des épaules et aux manches d'une broderie à roues; ceinture de faille noire. Voir les patrons 17 à 19 sur le premier côté du supplément.

22. Robe pour jeune fille de dix à douze ans, en linon bleu ciel. Sur la jupe deux volants plissés, ornés des deux côtés d'une petite dentelle anglaise blanche. Corsage ajusté, à longues basques, rayé de biais rapportés garnis de dentelle; manches longues avec plissés bleus. Voir les patrons 9 à 12 sur le premier côté du supplément.

5. TABLIER DE PETITE FILLE.

6. TABLIER BLANC EN NANSOUK.

7. TABLIER DE FILLETTE.

9. TOURNURE ARTICULÉE.

23. Robe de fillette de dix ans, en cachemire de l'Inde. — Le jupon est uni; le corsage forme blouse à plis crevés; il est fixé à la taille par une ceinture ronde. Voir les patrons 13 à 16 sur le premier côté du supplément.

Ces différents modèles de costumes d'enfants ont été créés pour la *Revue de la Mode* par la maison du Petit-Saint-Jean, rue du Quatre-Septembre.

8. TABLIER DE FILLETTE.

24. Aumonière. — Ce joli bijou, qui nous a été communiqué par une de nos abonnées, est en velours et vieil argent. Nous le donnons comme spécimen de ce que produit l'art moderne.

25. Aumonière en faille noire, enrichie de broderies en soie noire; fermoir d'acier poli, agrémenté de jais. Chaînettes en acier poli; une jolie dentelle noire sert de cadre à l'aumonière. — Modèle de Mme Day-Fallette.

DES DIFFÉRENTS POINTS DE TAPISSERIE

(3e article)

Voir les nos 183 et 185

Dessins 26 à 33

Variété du point de pavé (dessin 26). — Il faut, prenant une nuance de laine, commencer par faire les grands pavés qui sont dans le biais du canevas, et se suivent dans ce sens à la suite les uns des autres; on prend donc dans le biais sur un réseau, puis sur trois, ensuite sur cinq pour revenir à trois, et enfin à un; on recommence sur trois, sur cinq et toujours ainsi.

Lorsqu'une rangée est terminée, on en recommence une seconde, en laissant un point d'intervalle que l'on remplit au petit point d'une autre nuance, si on veut.

Point de velours (dessin 27). — Il faut prendre à cheval sur deux fils, en suivant comme un point arrière dans le sens droit du canevas; au second rang, on prend à moitié du point précédent sur les deux fils même du canevas Pénélope.

Point de losange (dessin 28). — Prendre trois fils en hauteur, et monter d'un réseau à chaque point par séries, cinq points pour redescendre de même et remonter ensuite.

Point vertèbre (dessin 29). — Prendre de la laine 19 fils de deux nuances; prendre dans le biais 4 fils d'un sens, puis, en contrariant, faire 4 points parallèles; prendre une autre couleur bien tranchée et répéter le même travail, puis, dans le milieu, faire une espèce de point de piqûre comprenant deux points à la fois.

Points mélangés (dessins 30-33). — Ces points font à eux seuls un dessin ou motif. On commence par faire en haut et en bas deux rangées de points couponnés de deux nuances pris dans le biais du canevas, puis, au centre, on exécute un point de croix dont la branche d'attache est d'une couleur et celle du croisement de l'autre; là il faut laisser à vide 5 réseaux comme dans le dessin 30; on prend de la laine de nuance claire, puis on lance des brins qui recouvrent en biais ces vides, comme dans le dessin 31, points qui sont croisés dans le n° 32, et que nous trouvons achevés au n° 33 par la croix qui se trouve dans le milieu, et qui est d'une autre couleur bien tranchante.

(*A continuer.*)

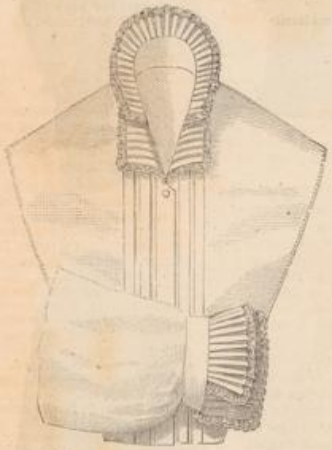

12. COL EN MOUSSELINE TUYAUTÉE.

14. COL PAYSAN.

16. PALETOT DE FILLETTE.

11. MATINÉE.

10. TOURNURE ARTICULÉE.

34. Robe de faille havane très-claire, ornée de deux garnitures régulières se composant de plissés et de bouillonnés; un liséré de velours marron garnit la tête des tuyautés des volants. Tablier arrondi, encadré d'un plissé de faille marron, rattaché par une large ceinture de même nuance soutenant un pouf à côtes pris dans l'étoffe de la robe. Corsage à basques arrondies, garnies d'un plissé assorti à celui de la jupe. — Modèle des Salons Saint-Germain, 62, rue du Bac.

35. Robe de cachemire des Indes gris ardoise de deux tons. — Le jupon, de nuance foncée, est orné d'un volant froncé pris dans la nuance claire; au-dessus, se trouve un volant foncé, retenu par un bouillonné clair. La tunique, en écharpe, se compose de larges biais alternés, l'un clair et l'autre foncé. Corsage en cachemire clair à basques fendues sur les côtés; manches et collet foncés. — Modèle des Salons Saint-Germain.

PLANCHE DE PATRONS

Le premier côté contient cinq patrons complets en grandeur naturelle : costume de garçon, dessin 17; — paletot d'enfant, dessin 20; — corsage à basques de la robe de jeune fille, dessin 22; — corsage à plis de la robe de fillette, dessin 23, — robe américaine, dessin 21.

Le second côté contient neuf patrons en grandeur naturelle : matinée, dessin 11; — trois parures, dessins 12, 14 et 15; — trois tabliers d'enfants, dessins 5-7 et 8; — robe d'enfant, dessin 4; — robe de bébé, dessin 2.

E. BOUGY.

13. COL EN TOILE ET BATISTE.

15. PARURE EN BATISTE.

DESCRIPTION DE LA GRAVURE COLORIÉE

Toilette en faille marron et batiste écrue brodée à roues. — Le tablier est en trois parties; chaque partie est ornée d'une bande en batiste écrue brodée et festonnée; il est drapé derrière par un nœud de faille. Corsage plat à basques rondes, avec pochettes ornées de nœuds en faille marron. Les manches ont pour garniture un revers de faille

marron encadré de bandes brodées. Chapeau en paille marron avec rubans écrus et marrons et coquelicots rouges.

Costume de petit garçon de trois ans, en batiste bleue. — Robe anglaise ornée entre les plis du corsage d'entre-deux en broderie anglaise; au bas de la jupe, autour des épaules et des manches, de bandes de broderie anglaise.

17. COSTUME DE GARÇON DE 6 A 10 ANS.

21. ROBE AMÉRICAINE.

18. COSTUME DE GARÇON DE DIX A QUATORZE ANS.

20. PALETOT D'ENFANT.

19 COSTUME DE GARÇON.

Toilette en mousseline blanche et faille bleue. — Le jupon est en faille et garni dans le bas d'un haut volant en biais surmonté d'un bouillonné tiré froncé trois fois. Tunique composée d'un tablier fait d'entre-deux de valenciennes et de bouillonnés, et orné de deux garnitures de mousseline terminées par une valenciennes; le corsage est fait de même, mais les bouillonnés et les entre-deux sont posés en long; le corsage s'attache à la jupe par deux entre-deux qui se suivent. Un coquillé de dentelle garnit le devant; une échelle de nœuds bleus se mêle à ce coquillé; manches dans le même style.

Ces modèles nous viennent de la maison Day-Fallette, 15, boulevard de la Madeleine.

22. ROBE POUR JEUNE FILLE.

COURRIER DE LA MODE

De toute part je suis consultée sur des corbeilles de mariage, sur la composition des trousseaux et les robes dont il faut faire choix quand on se marie en cette saison; je ne crois pouvoir faire mieux que de donner ici le détail des charmantes toilettes que j'ai vues chez Mme Duboys, et qui sont destinées à une jeune fiancée.

Robe de grand dîner en faille gris-perle; le devant est couvert de draperies se contrariant en faille rose et gris perle; la traîne, très-longue et tout unie, est garnie dans sa longueur de coquillés de valenciennes relevés de flots de rubans roses. Corsage lacé derrière, ouvert en cœur et orné de draperies roses recouvertes de valenciennes.

Toilette de grande visite, de réception, en faille brochée crème sur faille unie un peu plus foncée. Jupe garnie de deux bouillonnés tirés. La deuxième jupe, ou tunique, en étoffe de soie brochée, est ouverte sur les côtés et avec des nœuds de faille unie. Deux pointes d'étoffe terminent cette tunique en nouant derrière sur la jupe; un effilé la garnit entièrement. Corsage en faille brochée, garni en gilet avec de la faille plus foncée.

L'indispensable robe en faille noire, si commode toujours et toujours élégante. La jupe est garnie de trois volants plissés. Derrière, un peu sur le côté, un gros nœud de faille. Le devant est garni de deux draperies partant de dessous le pli creux de la traîne et venant se rattacher inégalement sur l'un des côtés du devant. Corsage garni de plissés et de passementerie noire genre filet.

Autre toilette, d'un genre charmant, en faille bronze et soufre. La deuxième jupe, soufre, fixée à la jupe tout le long du devant, par un bouillonné tiré en faille bronze. Le devant est rattaché derrière par un large nœud bronze bordé de biais soufre. Corsage-cuirasse lacé dans le dos, mi-parti bronze et soufre, garni de biais. Cette toilette est complétée par une petite capote coulissée en faille des deux tons, avec bavolet et ailes posées derrière.

Costume complet en drap gris et faille grise un peu plus foncée. Jupe tout en faille, ornée d'un haut volant surmonté de cinq petits plissés. La tunique se compose, devant, de bandes alternant faille et drap. Cette tunique semble boutonnée tout du long en diagonale par des petits brandebourgs très-rapprochés et terminés par des boutons en passementerie. Corsage de faille grise. Vêtement de drap, très-fuyant sur les hanches, sur un gilet de faille; les mêmes brandebourgs se retrouvent sur les côtés du paletot fuyant, qu'ils semblent rattacher au gilet de faille. Manches drap et faille avec brandebourgs à la couture extérieure.

Robe de chambre en crêpe de laine rose, garnie autour d'un volant en faille grenat froncé plusieurs fois et remontant en garniture sur le devant, avec un coquillé de dentelle.

Une merveille, cette robe de chambre!

Enfin, quelque chose

23. ROBE DE FILLETTE DE DIX ANS.

24. AUMONIÈRE.

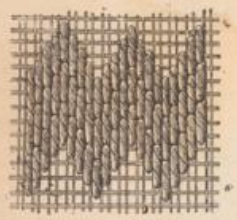

28. POINT DE LOSANGE.

26 VARIÉ ÉD POINT DE PAVÉ.

27. POINT DE VELOURS.

29. POINT VERTÉBRÉ

DE GARÇON.

TTE DE DIX ANS.

VELOURS.

1875 — Monte et Falconer imp. Paris — N° 187

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13 Quai Voltaire à Paris

Toilettes de Mme Oday-Fallotte 15 Boul.d de la Madeleine

Gants de la Parfumerie Ninon 31 r. des Quatre Septembre

30. POINT

32. POINT

30. POINT MÉLANGÉ.

32. POINT MÉLANGÉ.

d'aussi charmant que d'inédit. Un vêtement soutaché en cachemire blanc sur fond de gros tulle. Des fleurs et des arabesques en cachemire se détachent en mat sur le tulle clair, découpées après avoir été nettement dessinées par une soutache blanche. L'originalité du travail vient de ce que la soutache, au lieu d'être cousue à plat, est fixée de *champ*, c'est-à-dire droite, formant aussi une arête aiguë, ce qui donne au dessin un relief extraordinaire. De chaque côté de la soutache, un point de chaînette en soie blanche la fixe et la maintient. Voilà un travail de patience pour toute femme qui ne craint pas de passer de longues heures sur le même ouvrage. Mais quel résultat! Nos abonnées verront ce modèle dans le journal. Ces détails de toilette constituent une série de renseignements suffisants, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui me sont adressées. L'intelligence de mes lectrices peut suppléer aux lacunes qu'elles pourraient y trouver. Il est évident, par exemple, qu'il est facile de changer les couleurs, de supprimer une robe habillée et de la remplacer par une autre plus simple, suivant la somme dont on dispose et aussi suivant l'usage auquel on destine ses toilettes. Celles que j'ai indiquées formeront le *fond* de la garderobe d'une jeune femme dont le revenu sera de 20,000 fr. de rente.

22. AUMONIÈRE.

Une nouvelle intéressante, — question de mode, bien entendu : — Mme Duboys revient d'Irlande, où elle a été faire mettre sur le métier des tissus nouveaux pour l'hiver prochain, avec lesquels elle fera pour les abonnées de la *Revue de la Mode* de charmantes toilettes très-

31. POINT MÉLANGÉ.

33. POINT MÉLANGÉ.

34. ROBE DE FAILLE HAVANE.

35. ROBE DE CACHEMIRE DES INDES.

élégantes, et que tout le monde ne pourra porter, puisque ces dessins sont exclusifs à la maison Doboys. Autre avantage : ces costumes coûteront seulement 200 fr., ce qui est, à époque où nous vivons, un prix fort raisonnable pour un costume qui doit non-seulement faire la saison, mais encore reparaître avec honneur l'hiver suivant, grâce à la solidité du tissu et aussi à la coupe élégante sans excentricité que sait donner Mme Doboys à tout ce qu'elle fait.

Rien ne me désespère plus que lorsqu'on me demande quel chapeau on porte? On porte tout, c'est-à-dire tout ce qui sied, tout ce qui est de bon goût. En ce moment, la fureur est aux petits chapeaux très-baissés sur le front, relevant très-haut derrière. Comme les cheveux ne remplissent pas toujours le creux formé par cette façon de poser le chapeau, il s'ensuit que c'est maintenant par derrière, en dessous du bord, que se disposent les nœuds, les plumes, les fleurs, les oiseaux qui se posaient par devant il y a six mois. Il s'ensuit que les coiffures tendent également à remonter, et il est bon nombre de femmes élégantes qui laissent voir la naissance des cheveux à la nuque. Il faut bien changer un peu. On porte toujours néanmoins les chapeaux à bords relevés devant; ils conviennent mieux, en tout cas, aux femmes qui ne sont plus absolument jeunes, parce qu'ils peuvent se compléter par des barbes de tulle ou des brides. On fait aussi dans quelques bonnes maisons des capotes coulissées, de vraies capotes avec bavolet, qui ont une grâce véritable; mais il faut se méfier des imitations, et ce même modèle qui, né sous les doigts d'une artiste, sera tout à fait charmant, pourra, s'il est mal exécuté, être absolument disgracieux. On fait ainsi principalement les chapeaux assortis aux costumes et avec les mêmes étoffes.

On me demande aussi bien souvent quel vêtement est le plus en vogue. Évidemment c'est encore le paletot Louis XV et tous ses dérivés, et, de fait, jamais vogue ne fut plus justifiée. Il est difficile de trouver une forme seyant mieux à toutes les tailles et se prêtant mieux aux mille fantaisies du jour. On peut le faire simple ou splendide, on le couvre de garnitures, on le fait absolument uni; il s'exécute en soie, en laine, en drap, en velours. Bref, c'est l'accessoire obligé de toute toilette devant se porter au dehors, à pied ou en voiture.

On ne fait guère un costume en cette saison, qu'il soit en laine, en foulard, ou même en percale ou en toile, sans le compléter par un petit paletot Louis XV sans manches, garni comme le costume. Pour ma part, je préfère de beaucoup, dans la rue, la robe accompagnée de ce petit vêtement léger et gracieux qui se porte avec le simple corsage à basques. La tendance la plus marquée de la mode actuelle, c'est l'*harmonie* en tout; ainsi, on fait beaucoup de carreaux et d'écossais; mais c'est, en général, le genre camaïeu qui domine, c'est-à-dire l'écossais ton sur ton. Le chapeau est presque toujours assorti. Avec les toilettes en batiste, par exemple, le dernier mot du *genre*, c'est d'avoir le mouchoir avec bordure assortie à la robe, c'est-à-dire de la même couleur; le col et les manches semblables; les bas, de fil d'écosse, sont également de même teinte; enfin, l'ombrelle même a pour dessus la teinte dominante de la robe, et pour doublure une des nuances du costume. Je ne désapprouve pas cette tendance, car j'ai toujours eu horreur de ces assemblages monstrueux de couleurs qui attiraient le regard à cent pas. Mais ce qui est exagéré, c'est de se créer une foule de dépenses inutiles par ces exigences ridicules, et d'avoir autant de chapeaux, d'ombrelles et de demi-douzaines de mouchoirs et de paires de bas qu'on a de robes. De quelque minime valeur que soient ces objets pris séparément, il est certain que la diversité finit par représenter une dépense excessive. L'essentiel, à mon avis, c'est qu'il y ait *harmonie* et non *conformité* absolue. Le bon goût n'en exige pas davantage.

MARIE DE SAVERNY.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

DE LA FAÇON DONT IL FAUT HABILLER LES ENFANTS

En aucun temps on n'a mieux compris quel genre de vêtement il convient d'adopter pour l'enfance. Aux costumes des années précédentes, ridicules imitations des toilettes de femmes, ont enfin succédé les robes sac, dites robes anglaises, larges à la taille, et qui laissent aux enfants la libre faculté des mouvements.

Actuellement nos bébés peuvent s'en donner à cœur joie, sans craindre de chiffonner les volants de leurs jupes ballonnées, sans risquer de froisser les garnitures de leurs corsages enrubannés. Béni soit l'innovateur qui a introduit cette mode intelligente, laquelle sera durable, il faut l'espérer, car il serait impossible de trouver mieux.

Les robes anglaises ou américaines exigent généralement que l'enfant ait les bras, les épaules et les jambes nus. Bien que je ne désapprouve pas en principe cet usage pendant les temps chauds, je me permettrai de poser une limite à cette mode en disant que je n'admets les chaussettes, les jambes nues, les épaules découvertes que jusqu'à six ans; passé cet âge, je trouve que rien ne saurait être plus inconvenant. Je sais bien que bon nombre de mères ne seront pas de mon avis; mais j'affirme que je ne dis pas seulement ici mon avis : j'ai entendu fort souvent, dans les jardins publics, aux Champs-Élysées, critiquer à outrance les mères qui habillent ainsi de grandes filles, et qui laissent jambes nues de jeunes garçons, lesquels, ainsi chaussés et habillés, semblent absolument disgracieux. J'ajouterai encore que si je trouve cette mode acceptable l'été, je la trouve absolument de mauvais goût l'hiver. Je veux bien croire que le tempérament de l'enfant se fortifie par l'habitude, et qu'il ne souffre pas plus du froid avec les jambes et les bras découverts, que tel autre, chaussé de bas de laine et vêtu d'une robe montante jusqu'au cou; mais il est cependant certain que le passant se sent pris de pitié pour ce pauvre petit être dont le froid mord si violemment les épaules et les petits mollets qu'ils sont marbrés de bleu et de rouge. Et puis, si on voulait être juste, combien de fluxions de poitrine, combien d'attelintes de croup, — cet épouvantail des mères, — combien d'angines sont le résultat de cette mode d'importation anglaise!

On oublie quelles différences existent entre les races; on croit pouvoir soumettre nos pauvres bébés délicats, frêles, insuffisamment pourvus d'un sang incolore, au même régime que les enfants robustes d'une population extra-sanguine, qui entretient sa riche constitution par les aliments les plus substantiels et les boissons les plus fortifiantes. Et encore, ne sait-on pas généralement combien est effrayante la mortalité des enfants en Angleterre. Certes, les enfants de nos voisins les Anglais sont frais, roses et solides, mais ce sont ceux qui *survivent*, qui ont *résisté;* on ne parle pas des autres. Quelle mère voudrait tenter l'expérience, si elle doutait du résultat? Aussi, moi qui ai vu et observé ces choses, je crois de mon devoir de mère de dire toute ma pensée une fois en passant, laissant mes lectrices libres d'apprécier à leur façon cette opinion émise.

Je ne suis pas d'avis, en revanche, de couvrir la tête des enfants, même des nouveau-nés, à moins qu'ils ne viennent au monde pendant les froids rigoureux. J'ai toujours observé que les triples bonnets avaient comme résultat de faire naître et d'entretenir de perpétuels rhumes de cerveau. Un simple béguin de mousseline, l'été, de piqué, l'hiver, telle doit être la coiffure de l'enfant au berceau. Plus tard, à dix-huit mois, deux ans, les cheveux suffisent, quelque clair-semés qu'ils soient, pour entretenir une chaleur suffisante.

La chaussure est aussi chose non moins importante, et nous devons apporter un soin extrême à cette partie de la toilette de nos enfants. En effet, les bottines mal faites, trop larges ou trop étroites, peuvent être cause de difformités réelles. Je ne conseillerai jamais de faire des économies sur ce point. Habillez, si vous le voulez, votre fillette d'une étoffe à 50 centimes le mètre; mais chaussez-la de bottines bien faites à son pied, dans lesquelles sa cheville soit maintenue, les doigts à l'aise, le cou-de-pied bien pris sans être serré. Vous lui éviterez ainsi ces tristes infirmités qui rendent très-malheureux et font cruellement souffrir, les cors sous toutes leurs formes; vous affermirez sa démarche qui deviendra légère et gracieuse.

Rien ne me fait plus souffrir que de voir marcher devant moi une enfant dont le talon tourne à chaque pas et dont le pied, déjeté par suite de côté, paraît à moitié estropié. Cela vient uniquement du peu de soin qu'on apporte au choix de la chaussure, malgré, je le répète, l'importance énorme de ce choix. L'hiver, les semelles doivent être solides, mais jamais trop dures, pour que le pied ne soit pas blessé; le talon ne doit jamais dépasser, comme hauteur, 1 centimètre et demi; les bottines à boutons, quoique généralement adoptées, ne valent pas celles qui se lacent sur le pied, au moins comme chaussures de tous les jours.

Je n'ai guère à m'occuper ici que des petites filles, car la toilette des jeunes garçons subit peu de modifications, et tout le monde sait comment on habille les *petits hommes;* quant aux *petites femmes*, c'est différent, il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet. Jusqu'à sept ans, la mode actuelle est exclusive, et il est de bon ton actuellement d'adopter la robe anglaise, et comme je n'ai absolument rien à objecter à cette mode qui me charme, je passe outre. A partir de huit ans, la fillette devient presque une demoiselle. C'est alors qu'on essaye, du moins, de l'habiller en *femme;* or c'est, à mon avis, tout ce qu'il y a de plus ridicule. Les robes les plus unies, en laine, cachemire ou tartan, l'hiver; en percale, en toile, l'été, tel est ce que je trouve préférable à tout, jusqu'au jour où l'enfant a disparu pour faire place à la jeune fille. Et encore!... Je n'admets les robes garnies ou à traînes, les costumes élégants, qu'à partir de dix-huit ou vingt ans, avec cette restriction même qu'il faut, en attendant de changer son titre de jeune fille contre celui de femme, se soumettre, quelque fortune qu'on ait, à une simplicité réelle. Laisser sa fille suivre la mode dans ce qu'elle a d'excentrique et d'extravagant, c'est faire porter sur elle le jugement le plus défavorable.

MARIE DE SAVERNY.

LA VOIX DU CŒUR

XIII

La princesse restait en proie au plus intense de espoir.

Malgré les affectueux efforts de Thérèse, elle n'interrompait son mutisme ni par un sanglot, ni par une larme; mais se pétrifiait, pour ainsi dire, dans sa douleur.

Le docteur Dumont parvint enfin à lui faire rompre ce douloureux silence.

— Madame, lui dit-il, donnez un libre cours à votre douleur. Ne vous contraignez point à garder une impassibilité qui peut devenir fatale.

— Hélas! à quoi suis-je bonne en ce monde?.. à qui suis-je être tutélaire?... Mariée deux fois, mère heureuse, je n'ai pas su comprendre mes devoirs!... Que Dieu m'accorde le pardon que me refuse ma conscience!...

— Dieu, madame, interrompit Claude de Drontheim, est miséricordieux, puisqu'il nous dit : Croyez! espérez! aimez!...

— Vous disiez tout à l'heure, reprit la princesse en s'adressant à Claude de Drontheim, que vous étiez sur les traces de ma chère Sagesse. Si ce n'est qu'un indice insuffisant, ne me l'exagérez pas; je redoute une déception.

— En vous donnant l'assurance de retrouver votre protégée, répliqua le jeune homme, je dois faire appel à tout votre courage, car j'ai un coup affreux à vous porter.

— Vit-elle encore?... est-elle toujours digne d'occuper à mon foyer la place de ma fille?...

— Mariette est... balbutia le jeune homme.

— Par pitié, dites-moi tout! supplia la princesse; l'anxiété me tue.

— Mariette est folle!

Un cri déchirant de Thérèse répondit au cri de la princesse qui défaillait.

Lors qu'elle redevint maîtresse de ses esprits :

— Oh! mon Dieu! s'écria-t-elle, Frédéric de Sarremont ne m'a cependant pas maudite dans son désespoir!

La lumière se fit dans l'esprit de Thérèse, spontanément; et sans hésitation, sans ménagement, prenant la main de la princesse qu'elle appuya sur son cœur :

— Ma sœur, soyez forte, ayez courage, dit-elle, nous sauverons notre chère Sagesse.

Ce nom de sœur, prononcé par Thérèse avec sa voix d'or, ébranla toutes les fibres sensibles de la princesse, qui se jeta au cou de la jeune fille en s'écriant :

— Absolvez-moi, ma sœur, des torts que j'ai eus envers votre frère!

A travers un torrent de larmes, le beau regard de Thérèse répondit à l'humble repentante. Cette première effusion passée, Thérèse interrogea Claude de Drontheim.

— Comment êtes-vous parvenu, lui demanda-t-elle, à découvrir notre jeune amie?

— Par un concours de circonstances bien simples et bien douloureuses.

— Dites! supplia la princesse.

— Je désirais, avant de quitter la France, et pour agrandir mon expérience médicale, passer quelques mois dans différentes maisons d'aliénés.

— Et c'est là, interrompit Thérèse, que vous avez trouvé Mariette? Oh! mon Dieu! par qui donc y a-t-elle été conduite?

— Par qui elle y a été conduite, je le sais; quant à ce qui l'a rendue folle... je l'ignore encore.

— Mais, demanda la princesse, vous ne l'avez vue qu'une fois; il est donc possible qu'une ressemblance vous ait abusé?...

— Oh! non, reprit Claude avec un triste mais beau sourire, un sourire de regrets qui mit des larmes dans ses yeux. Non! je n'ai point oublié la belle jeune fille du parc de Saint-Hubert! .. Il n'est que trop vrai. C'est elle-même, et elle est folle, hélas!

— Mon Dieu! mon Dieu! pardonnez-moi!... s'écria la princesse. Puis, au bout d'un instant, s'adressant à Claude avec un calme apparent. — Continuez, monsieur, je vous en prie!...

— Je suivais déjà, depuis plusieurs mois, la clinique du docteur T***, à la Salpêtrière, reprit Claude de Drontheim, lorsque je vis dans une des salles de la division Rambuteau une jeune personne, d'une taille peu élevée, toute mince, toute mignonne, assise à l'écart, le visage caché dans ses mains, sur lesquelles retombaient les longues boucles de cheveux d'un blond superbe; des sanglots muets ébranlaient sa poitrine.

Je ne sais pourquoi toute mon attention restait fixée sur celle dont je ne voyais point le visage... Après avoir visité, interrogé les infortunées confiées à ses soins, le docteur T*** s'approcha d'elle.

Doucement, sans heurt, il attira, non pas son esprit, mais une sorte d'instinct sensitif, qui survit à la mort ou à l'engourdissement de la raison. Puis, avec mille précautions, il écarta les mains de la jeune fille, et il vit son visage inondé de larmes.

— Et c'est Mariette que vous vîtes? demanda anxieusement la princesse.

— C'est bien elle, reprit Claude de Drontheim. Le docteur T*** l'interrogea... Elle garda son mutisme.

— Levez-vous, lui dit-il.

Elle ne bougea point. Il prit ses mains; elle céda sans résistance à sa pression. Il se recula et l'attira à lui; elle marcha, mais en gardant toujours sur les yeux ses paupières abaissées dont les longs cils châtains estompaient des joues d'un pâleur diaphane.

— Regardez-moi, dit impérativement le docteur T***.

Elle résista longtemps.

Cependant, vaincue par la volonté du docteur, elle ouvrit les yeux, et je n'eus plus de doute : ses yeux d'azur, doux et profonds, comment les oublier! Jamais je n'en ai rencontré de semblables.

A ce moment, Claude de Drontheim, assis vis-à-vis de la princesse, la regarda. Elle le fixait avidement de son côté, épiant chacune des paroles qui tombaient de ses lèvres; leurs regards se croisèrent et Claude étouffa une exclamation de surprise :

— Les yeux de la princesse vous rappellent ceux de la chère Sagesse, n'est-ce pas?... lui demanda vivement Thérèse.

— Oui, dit Claude, c'est d'une ressemblance étrange.

Depuis qu'ils avaient pleuré, les yeux de la princesse avaient perdu de leur altière expression, ils ressemblaient absolument à ceux de Mariette.

— Et, voyez, les cheveux aussi sont semblables? ajouta Thérèse.

— C'est encore vrai, reprit Claude. Le docteur T***, ajouta-t-il, recommanda spécialement aux dames surveillantes, les soins les plus affectueux pour la jeune fille.

— Sait-on, demanda le docteur Dumont, par qui la pauvre Mariette a été menée à l'hospice?

A ce mot, les larmes de la princesse coulèrent à torrent.

Mariette, qui peut-être était sa fille, à l'hospice!... Quelle punition!

— Continuez, je vous en prie! demanda avec instance la princesse. Ne me ménagez pas; je dois tout savoir. Quelqu'amer que soit le calice, je le viderai jusqu'à la lie.

— Mariette, reprit Claude, a été amenée à la Salpêtrière par la police. Elle a été recueillie errante à la gare de l'Est et cherchant à se placer dans le wagon d'un train quittant Paris, sans doute pour revenir à Nancy.

Les deux voitures qui condoisaient la princesse et ses hôtes entraient dans la cour de l'hôtel.

Ce fut André de Versault qui ouvrit la portière pour aider Thérèse à descendre de voiture.

Cet empressement pour Thérèse ramena presque le sourire aux lèvres de la princesse; elle remarqua en même temps la première qu'André portait à sa boutonnière le ruban de la Légion d'honneur.

André de Versault apportait à Thérèse la primeur de la décoration qu'il avait reçue la veille.

C'est dans le boudoir de la princesse que nous allons suivre nos cinq personnages. André y fut mis, en quelques mots par le docteur Dumont, au courant des événements.

La princesse cependant contemplait avec mélancolie le coffret que lui avait remis la vieille mourante.

— Je voudrais ouvrir ce coffret, mais je n'ose, dit-elle en s'adressant directement à Thérèse.

— Courage, ma sœur, il le faut.

Et la tendresse que Thérèse mettait dans sa voix, s'harmonisant avec l'expression de son visage, lui donnait une beauté surprenante.

Enfin la princesse, s'armant de tout son courage, commença par retirer le coffret de son enveloppe de cuir. Elle prit ensuite en tremblant la clef dans la serrure; la clef tourna difficilement, mais enfin le pêne céda.

La princesse, saisie d'une crainte religieuse, osait à peine inventorier le contenu du coffret; aussi, une main sur son cœur, pour en comprimer les battements ou le prendre à témoin de sa sincérité, elle priait ardemment. Et fin elle se résolut et souleva le couvercle; un portrait qui semblait la regarder la fit rentrer dans le passé. C'était la ressemblance frappante de Frédéric de Sarremont. Il gardait, en quelque sorte, ce dépôt tombé trop tardivement entre les mains de celle qui eût dû le recevoir à sa mort, il y avait quinze ans. Sous ce portrait, était une sorte d'album relié en chagrin noir. Les coins, le fermoir en or, artistement ciselés, tout autant que les armes qui illustraient le centre de la reliure, rappelaient à la princesse la date de son premier mariage.

C'est dans ce *memento* que se retrouvaient consignées, jour par jour, les douleurs qui avaient si prématurément amené la mort de Frédéric de Sarremont.

Ensuite un pli, dont le papier jauni porte, en encre couleur de rouille, cette inscription :

« *A ma fille Olga, lorsqu'elle sera majeure; mes dernières volontés.*

« FRÉDÉRIC DE SARREMONT. »

Ce pli était scellé de cinq cachets de cire noire, portant l'empreinte des mêmes armes qui illustraient le *memento*.

(*A suivre*). I. ALLIN.

COMMENT S'HABILLAIENT LES FEMMES

IL Y A DIX-HUIT CENTS ANS

(Suite et fin)

VI

La coiffure n'était pas la partie la moins importante de la toilette des dames romaines.

Pour le négligé du matin, on conservait encore l'ancienne coutume maternelle : les cheveux, séparés en deux sur le milieu du front, encadraient le visage de leurs bandeaux plats ou légèrement renflés et se réunissaient par derrière en tresses ou en torsades enveloppées d'une résille.

Mais, pour les promenades, les visites, les réceptions, les repas, on ne pouvait se contenter de si peu. A l'époque dont nous parlons, on ne connaissait point — nous le croyons du moins — ces gracieuses fées du chiffon que nous nommons modistes.

La *mitra*, sorte de bonnet phrygien, pour les jours froids; un voile plus ou moins long, *rica* ou *flammeum*, pour la promenade, suffisaient aux plus élégantes. Garder les cheveux nus, telle était la mode générale.

Mais, en revanche, les coiffeuses avaient beau jeu. L'art de la coiffure se divisait en plusieurs branches, et chaque branche possédait ses célébrités que les patriciennes se disputaient à prix d'or.

Certaines coiffeuses avaient la spécialité des tresses et des nattes; d'autres se chargeaient exclusivement des crêpés et des boucles. Une classe de coiffeuses fabriquait les *tutules* ou bourelets qui servaient à rehausser l'édifice de la chevelure, et cette branche de commerce était, paraît-il, fort lucrative.

Les Romaines avaient depuis longtemps adopté la mode gauloise, qui consistait à se teindre les cheveux en roux.

Sous l'empire, non contentes d'adopter les couleurs des femmes du nord, elles en achetaient les cheveux mêmes, et les marchands de cheveux parcoururent les campagnes de la Gaule, de la Bretagne et de la Germanie, pour acquérir les magnifiques toisons blondes des pauvresses de ces pays.

Les Romaines mêlaient à leurs cheveux naturels ces attraits empruntés : elles aimaient à les marier aux fleurs fraîches écloses : le muguet, le myrte, le lierre, le chèvrefeuille et la rose jouaient un grand rôle dans la coiffure.

Mais comme ces ornements étaient à la portée de tout le monde, ils devinrent bientôt vulgaires, et les patriciennes cherchèrent à se distinguer du commun.

On enroulait les cheveux avec des bandelettes de pourpre et de drap d'or et on les enfermait dans des résilles de perles fines.

On divisait les cheveux en tresses nombreuses, pour en former sur le sommet de la tête une sorte de tour surmontée d'un diadème d'or et de pierreries. Des épingles et des flèches, d'un travail merveilleux, traversaient et retenaient ces tresses.

A force de vouloir innover, les dames romaines s'habituèrent à des coiffures si riches, si compliquées, qu'elle finirent par ne trouver convenables que celles qui étaient le plus ridiculement surchargées d'ornements.

On vit alors les coiffures *amoureuses*, dans lesquelles la chevelure affectait la forme d'une colombe ou d'un cœur percé de traits;

Les coiffures à la *lyre*, où les cheveux simulaient les deux branches de cet instrument cher à Apollon;

Les coiffures *guerrières* représentant un casque, un bouclier, une tour crénelée, une catapulte;

Les coiffures champêtres au *palmier*, à l'*arethuse*, etc.

Mais la plus en vogue fut la coiffure *olympienne*, composée d'une infinité de tresses de grosseurs diverses, depuis la ténuité d'une aiguille jusqu'à la grosseur du doigt, et d'une multitude de bouclettes de toutes dimensions. La tête entière se trouvait couverte de paillettes d'or et d'argent, de perles, de bandelettes et de rubans. Un diadème de pierreries mobiles et de ciselures à facettes complétait cette coiffure, si éblouissante au soleil, dit M. Debay, dans son *Histoire de la coiffure*, que les yeux n'en pouvaient soutenir l'éclat.

VII

Le luxe envahit jusqu'à la chaussure. Les femmes pouvaient choisir pour leurs pieds délicats :

Le *solea*, simple semelle de bois léger ou de cuir fin, arrondie par le talon et terminée du côté des doigts en rond, en ovale, en carré ou en triangle. Vers la fin du deuxième siècle, on brodait cette semelle d'un cercle de perles, et des bandelettes enrichies de bijoux d'or la retenaient au pied.

Le *mulleus*, soulier bas et couvert. Une variété du *mulleus* se terminait en un bec pointu et recourbé et reçut le surnom de *succinatus*. Le soulier à poulaine du moyen âge avait évidemment pour ancêtre le *mulleus succinatus* romain.

Le *soccus*, sorte de pantoufle.

Le *socculus*, diminutif du précédent, et désignant, en conséquence, un soulier plus petit, plus mignard.

Parmi les souliers montants, qui remplissaient à peu près l'office de nos bottines, citons :

Le *cothurne*, qui montait jusqu'au mollet et moulait exactement le pied et le bas de la jambe. Le cothurne, d'origine grecque, fut porté pour la première fois à Rome sur le théâtre, par les histrions. Du théâtre, le *cothurne* passa bien vite à la ville.

Le *phœcasium*, autre chaussure d'origine grecque, montait jusqu'au genou, était fendu sur le devant de la jambe et se laçait avec des glands d'or.

Les chaussures des femmes se firent longtemps en cuir blanc ou en tissu blanc, malgré les intrigues des patriciennes qui désiraient les porter en rouge pourpre, couleur réservée par une loi aux seuls sénateurs et aux grands dignitaires de l'Empire. Mais, sous l'empereur Aurélien, cette mode subit un brusque revirement. Un décret somptuaire défendit la chaussure rouge aux hommes et la réserva aux dames de qualité.

Avec la *solea*, les femmes gardaient les pieds nus. Avec les autres souliers, et surtout les cothurnes, elle adoptèrent des chaussettes de couleur retenues à la jambe par des jarretières.

A l'imitation de la semelle de la *solea*, les semelles des cothurnes furent ornées de perles, les empeignes se couvrirent d'arabesques d'or et les tiges disparurent sous les ornements dont on les chargeait.

VIII

Cette esquisse de la toilette des femmes romaines serait incomplète si je ne parlais de quelques accessoires alors en usage.

Citons d'abord l'éventail, *tabella*.

La *tabella* ne se repliait pas comme notre éventail moderne. C'était un assemblage de plumes artistement reliées entre elles et ajustées sur un centre rond, ovale ou triangulaire, au milieu duquel brillait un petit miroir d'argent ou d'acier poli. Un manche d'ivoire artistement ciselé servait à tenir à la main ce léger éventail, dont aucune élégante n'aurait su se passer, au théâtre, à la maison ou à la promenade.

Outre le petit miroir de l'éventail, les belles élégantes pouvaient s'admirer dans d'immenses miroirs en argent ou en acier poli appendus aux murs de leurs appartements. Les glaces n'étaient pas connues à cette époque; aussi les patriciennes pouvaient elles se donner seules le luxe de ces plaques, aussi coûteuses que réfléchissantes. L'impératrice Sabine possédait un miroir qui avait coûté plus d'un demi-million de notre monnaie.

En été, celles qui donnaient le ton se faisaient accompagner à la promenade par une esclave portant une corbeille fleurie dans laquel dormaient de petites couleuvres. On enroulait autour de son cou et de ses bras, ces reptiles — choisis dans la race des inoffensifs — dont le contact glacé procurait une agréable sensation de fraîcheur.

D'autres, moins hardies ou moins riches, se rafraîchissaient au moyen de boules d'ambre ou de cristal de roche qu'un esclave portait dans un filet.

Elles avaient, pour se garantir du soleil, des ombrelles faites, comme les nôtres, d'une étoffe tendue sur de légères baguettes. Les ombrelles vertes étaient à la mode sous les règnes d'Auguste et de Tibère.

Les Romaines connaissaient-elles l'usage des gants? On n'en trouve aucune mention officielle chez les écrivains du temps. Il est certain toutefois qu'elles portaient une sorte de mitaine ou *manica*.

Nous savons, en revanche, qu'elles usaient à profusion des fards blancs et rouges. Elles étaient expertes en l'art de teindre et d'allonger leurs sourcils et de donner à leurs yeux un éclat emprunté. Elles savaient mieux qu'au siècle dernier rehausser la blancheur du teint en semant çà et là sur le visage des *stenia* ou mouches.

Quant aux bijoux, les artistes des quatre premiers siècles de notre ère en remontreraient à nos plus habiles joaillers. Les boucles d'oreilles, les colliers, les bracelets, les diadèmes, les agrafes, les épingles à vêtements, les épingles à cheveux, les anneaux et les jarretières dont les Romaines se chargeaient les épaules, les bras, les oreilles, les doigts, les cheveux et les jambes, étaient des merveilles de richesse et de goût.

L'empereur Héliogabale portait, dans les cérémonies officielles, des pantoufles entièrement couvertes de pierreries sculptées. Le diadème de l'impératrice Sabine valait plus de six millions. On estimait à trois millions les pendants que Poppée portait aux oreilles. L'impératrice Faustine portait au doigt un anneau coûtant un million. Antonia, femme de Drusus, dans la louable intention, sans doute, de faire aller le commerce, orna de boucles d'oreilles artistiques les oules des poissons de ses viviers.

Toute femme qui se respectait quelque peu possédait tous ses écrins en double, ceux d'hiver et ceux d'été; les uns plus massifs, les autres plus légers.

Toutes les classes de la société ne pouvaient évidemment s'offrir ce luxe royal; mais toutes s'efforçaient de l'imiter selon leurs ressources et même au delà de leurs ressources. On vit des familles opulentes marcher à une ruine rapide, tant était grand le désir de paraître et de briller, jusqu'au moment où l'invasion des gens du Nord vint couvrir de sang et de ruines le monde romain.

BERTHA DE DORDRECHT.

DES BAINS

(Suite)

Bains tièdes. — Le bain tiède est le bain hygiénique par excellence. Sa température varie entre 25 et 30 degrés centigrades; mais c'est l'impressionnabilité du baigneur plutôt que le thermomètre, qui doit régler la température de l'eau du bain. Telle personne éprouvera un sentiment de chaleur très-vive en se plongeant dans un bain à 30 degrés, tandis que telle autre le trouvera à peine chaud. Il faut, en général, régler la température du bain de façon à ce qu'en y entrant on n'éprouve ni froid ni chaud. Un tel bain n'est ni tonique ni débilitant; mais il agit principalement sur la sur-

face du corps en lui communiquant une chaleur douce et agréable à peu près égale à celle des organes extérieurs. Son action sur la peau a pour résultat de la rendre souple et moelleuse, de la débarrasser de tous les débris épidermiques et de toutes les substances étrangères qui nuisent à l'harmonie de ses fonctions. C'est, d'ailleurs, un moyen de propreté indispensable. Le contact de l'eau tiède longtemps prolongé agit d'une façon toute particulière sur le système nerveux en opérant une espèce de détente générale et en imprimant à toute la machine humaine un sentiment de calme et de bien-être. Rien n'est plus efficace qu'un bain tiède pour calmer les nerfs irrités d'une jeune femme.

En entrant dans le bain, on éprouve quelquefois un resserrement de la poitrine avec une légère accélération du pouls et des mouvements respiratoires; mais au bout de quelques minutes d'immersion tous ces phénomènes diminuent pour faire place à une espèce de somnolence rêveuse qui s'empare de tous les sens, et bientôt le corps tout entier s'épanouit dans un délassement inaccoutumé. Voulez-vous adoucir promptement les fatigues d'un long voyage en chemin de fer ou d'un exercice violent? Allez vous plonger pendant une heure dans un bain tiède. Ce n'est pas que celui-ci soit fortifiant, mais il détend et assouplit les fibres musculaires, et, par là, il rend à toutes les fonctions de l'économie leur aisance et leur liberté.

Les bains tièdes sont encore un excellent moyen hygiénique dans l'éducation des jeunes enfants. En Angleterre, on a l'habitude de baigner les enfants tous les jours. Cette pratique est bonne, à condition de ne pas prolonger le bain plus de quatre à cinq minutes; mais je crois qu'il serait préférable de ne baigner les enfants que deux ou trois fois la semaine, et, dans ce cas, la durée du bain serait de quinze à vingt minutes. Lorsque les enfants sont faibles et débiles, je conseille d'ajouter à l'eau du bain une livre de sel gris.

Quant aux règles hygiéniques à observer dans l'usage des bains tièdes, elles sont au nombre de deux : 1° n'entrer dans le bain que trois heures au moins après le dernier repas; 2° en sortant du bain, s'essuyer rapidement, avec du linge chaud, la partie supérieure du corps pour éviter un refroidissement qui pourrait déterminer une affection inflammatoire des organes internes de la poitrine. La durée du bain est ordinairement d'une heure.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des bains simples, c'est-à-dire d'eau naturelle; mais les femmes qui se piquent d'une certaine coquetterie et qui veulent donner à la peau des soins particuliers ne se contentent pas de ces simples moyens hygiéniques. Elles ajoutent à l'eau du bain soit du son ou de l'amidon, soit de la farine d'amandes douces, des herbes aromatiques ou d'autres ingrédients qui ont tous pour résultat de rendre la peau plus souple, plus douce et plus moelleuse en lui communiquant une agréable odeur. Ces sortes de bains prennent le nom de bains composés. Nous allons en passer quelques-uns en revue.

Bains de son. — Quelques personnes se contentent de mettre simplement du son dans l'eau du bain. Ce n'est pas ainsi que se prépare le bain de son, mais de la manière suivante : Prenez :

Son.	2 kilogrammes.
Eau.	5 litres.

Faites bouillir le son dans l'eau pendant un quart d'heure, passez et mélangez avec l'eau destinée au bain.

Bain d'amidon. — Faites bouillir un kilogramme d'amidon dans cinq litres d'eau et versez le tout dans l'eau du bain.

Bain aromatique. — Tonique et fortifiant, ce bain convient principalement aux femmes anémiques et chlorotiques. Prenez :

Feuille de sauge.	200	grammes.
Thym.	200	—
Serpolet.	200	—
Lavande.	200	—
Romarin.	200	—

Faites infuser pendant une heure dans sept ou huit litres d'eau bouillante, passez et ajoutez à l'eau du bain.

Bain gélatineux. — Ce bain est à la fois calmant, émollient et adoucissant. Il convient principalement aux femmes nerveuses. On le prépare en faisant dissoudre dans cinq ou six litres d'eau bouillante un kilogramme de gélatine ou de colle de Flandre et en mélangeant ensuite le tout avec l'eau du bain.

Bain de benjoin. — Versez 800 grammes de teinture de benjoin dans l'eau du bain. Ce bain a l'inconvénient d'être d'un prix un peu élevé; mais il est extrêmement agréable; il tonifie la peau et lui communique une odeur suave.

Bains de petit-lait. — Depuis quelques années, on a créé, en Suisse d'abord, en Allemagne ensuite, des établissements balnéaires où l'on administre des bains de petit-lait. Cet usage n'est pas encore établi en France. Les bains de petit-lait donnent d'excellents résultats dans le traitement de certaines maladies et particulièrement pour les enfants débiles, pour les femmes affaiblies ou épuisées. Je crois que les femmes nerveuses, anémiques, chlorotiques, trouveraient dans ce genre de bains un excellent modificateur et un remède aussi utile qu'agréable.

DOCTEUR IZARD.

CURIOSITÉS DE LA MODE

LA POUDRE ET LES PERRUQUES

On s'est fort égayé, dans le temps, de la proposition d'impôt sur les chapeaux; mais on paraissait ignorer qu'il existait en Angleterre un impôt autrement excentrique que celui proposé par MM. de Lorgeril et de Belcastel : l'impôt sur *la poudre à perruque ou à cheveux!*

On ne nous croira peut être pas, dit le *Journal des Débats*. La taxe sur la poudre à perruque rend au Trésor britannique, par année, la somme ronde de 25,000 fr.

25,000 fr. d'impôt sur la poudre ne peuvent être qu'un sujet de surprise et d'hilarité pour nous et pour tous les peuples du continent, chez qui la mode des perruques est à peu près délaissée en dehors des habitudes théâtrales et carnavalesques.

Chez les Anglais, il en est autrement.

L'autorité des perruques y est encore dans toute sa splendeur. Le lord-maire et les aldermen de Londres ne peuvent tenir conseil sans porter l'immense perruque officielle. L'orateur de la Chambre des communes, lorsqu'il s'adresse au Parlement ou se rend en députation, ne peut se dispenser de mettre une énorme coiffure artificielle. Nul juge, nul avocat, nul procureur ne saurait rendre un arrêt, plaider ou poser des conclusions sans être affublé d'une perruque étrange. Chez les classes aristocratiques, le personnel domestique est pourvu de perruques poudrées et pommadées. Enfin les dignitaires de l'Église portent également la perruque dans l'exercice de leurs fonctions.

La consommation de la poudre à cheveux doit être, d'après cela, assez considérable en Angleterre, sans compter celle qui est employée pour la coiffure des dames.

La poudre à perruque est en honneur en Angleterre depuis le seizième siècle. C'est vers cette époque qu'elle fut mise en usage en France. Au dix-septième siècle, Louis XIII, devenu chauve, remplaça ses cheveux par une perruque. C'est à dater de ce moment, en 1630, que peu à peu l'usage s'en répandit dans tous les États de l'Europe.

Le plus beau temps des perruques est celui de Louis XIV. La poudre y fut employée à profusion. Toutes les classes de la société eurent leur perruque. Le clergé lui-même s'affubla de coiffures artificielles, à tel point que l'on vit paraître des bulles papales contre les perruques. C'eût été le moment de créer un impôt sur la poudre à cheveux, et Louis XIV aurait, à coup sûr, doté le Trésor d'un bon revenu.

Dans sa comédie de *l'Avare*, Molière fait dire à son héros : « Il est bien nécessaire d'employer de l'argent à des perruques, lorsque l'on peut porter des cheveux de son cru qui ne coûtent rien. »

Les grandes perruques ont disparu en France avec les habits brodés et les épées. On adopta la perruque simple avec une queue et une bourse au bout. Cette coiffure était encore portée sous la Restauration par des personnes âgées. Aujourd'hui, la perruque n'est plus portée que par les suisses des églises ou les cochers et valets de grande maison.

LES MENUS DE LA SAISON

Août.

MENU D'UN DINER DE 12 A 15 COUVERTS

DEUX POTAGES

Consommé aux œufs pochés.
Purée de pois verts garnie de pois verts.

HORS-D'ŒUVRE CHAUD

Bouchée à la reine.

POISSON

Turbot sauce hollandaise.

RELEVÉ

Selle de mouton jardinière.

DEUX ENTRÉES

Ris de veau purée d'épinards.
Aiguillettes de canetons à la bigarade.

DEUX ROTS

Poulardes rôties.
Pâté de foie gras.

QUATRE ENTREMETS

Petits pois à la française.
Tomates aux fines herbes.
Beignets d'abricots.
Grosse brioche.

Beignets d'abricots ou de pêches. — Employer des abricots ou des pêches qui ne soient pas trop mûrs; les ouvrir et en faire macérer les moitiés dans du sucre en poudre et de l'eau-de-vie pendant une heure et demie; les passer ensuite dans de la pâte à frire, et les frire à grand feu. Quand les beignets sont frits, de belle couleur, les égoutter; les saupoudrer de sucre bien fin et les glacer à la pelle rouge.

Une petite rouelle d'angélique confite placée au milieu de chaque beignet, en le mettant dans la pâte, fait au mieux.

LE BARON BRISSE.

REVUE DES MAGASINS ET DE L'INDUSTRIE

Si la *Revue de la Mode* prend quelques-uns de ses modèles d'ouvrages à la maison de Notre-Dame-de-Sion, 116, rue du Bac, c'est assurément qu'elle la croit digne de la confiance de ses abonnées. Nos lectrices peuvent s'adresser en toute assurance à cette maison; tout s'y trouve réuni, depuis l'échantillon de petite dentelle Renaissance jusqu'aux modèles les plus splendides de tapisserie et d'application; on s'y charge également de tous dessins de broderie sur étoffe. On recevra sur demande des modèles à choisir ainsi que tous les renseignements et toutes les explications détaillées qu'on pourrait désirer.

C'est surtout aux bains de mer que les chapeaux les plus fantaisistes et les plus originaux font leur apparition. Mme Mélanie Percheron sait créer des chapeaux d'actualité, qui ont un cachet inénarrable; aux chapeaux d'hiver, le velours et le satin, les plumes et les dentelles; aux chapeaux d'été, et surtout de saison intermédiaire, la haute fantaisie. Ecrire à Mme Percheron, à l'un de ses deux coquets magasins, 30, rue Vivienne, ou 30, rue de la Paix.

Touristes et voyageurs, habitants des plages, baigneurs, vous tous enfin qui allez vous exposer aux ardeurs dévorantes d'un soleil brûlant, aux intempéries des saisons, aux vents, à la poussière... ne partez pas sans emporter avec vous le *Rowland's kalydor*.

Cette préparation exquise est la plus rafraîchissante que l'on puisse désirer. Grâce à son application, rougeurs, plaques jaunes, boutons et taches de toute sorte, disparaissent comme par miracle.

Ce produit merveilleux est en vente chez tous les pharmaciens et parfumeurs de France.

La vie est faite de contrastes. Il ne faut pas seulement songer aux vêtements de fête; on n'a que trop souvent, hélas! le devoir de revêtir les habits de deuil. Le malheur vous frappe à l'improviste. C'est alors qu'il est utile de s'adresser à une maison de confiance, qui, au milieu des préoccupations qui vous assiègent, s'occupe de tous les détails du costume qu'exigent les convenances et la douleur. La maison de deuil de l'*Église Saint Roch*, rue Saint Honoré, jouit d'une de ces réputations qui la recommandent spécialement aux familles. Il suffira d'écrire au chef de cette maison pour obtenir un deuil complet, gradué suivant le degré de parenté et proportionné à la somme que l'on veut dépenser.

On ne saurait trop recommander le choix et la bonne qualité des produits employés à l'hygiène de la bouche. L'un des meilleurs sans contredit est l'eau et la poudre dentifrice du docteur John Evans, que l'on trouve dans ses salons lorsque l'on va se faire soigner les dents, ou à son unique dépôt de vente, 45, rue Richer.

Voici un exemple tiré d'un courrier médical qui prouve l'efficacité du *lait antéphélique* de Candès, 26, boulevard Saint-Denis. Une jeune fille couverte de taches de rousseur vint trouver M. Candès, pour essayer de cette eau précieuse; au bout de cinq jours elle éprouva au visage une cuisson légère, l'épiderme se fendilla, mais quelques jours suffirent pour que la peau reparût d'une blancheur irréprochable.

L'été n'a pas dit son dernier mot; si les pluies ont assombri juillet, le mois d'août nous réserve encore de beaux jours et nous pourrons nous parer des jolies robes de toile et de batiste dont on trouve l'assortiment à la *Compagnie Irlandaise*, 36, rue Tronchet; assortiment que l'on peut connaître partout, car sur demande la maison envoie collection complète d'échantillons.

BACCALAURÉAT (LETTRES ET SCIENCES.)

Cours des vacances. — Session octobre, novembre. Institution de Reusse, rue Cardinal-Lemoine, 49.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Conservation des fleurs dans les appartements. — M. le docteur Vogel a communiqué à l'Académie des sciences de Munich une nouvelle recette pour conserver les fleurs dans les appartements. Une solution de camphre dans de l'eau raleniti, paraît-il, le dépérissement des fleurs et des plantes et en active notablement la végétation. En se servant de cette eau camphrée pour arroser les plantes que l'on élève chez soi, on peut donc espérer conserver leur fraîcheur. C'est une recette peu coûteuse et qu'il sera facile à nos lectrices de mettre en pratique.

PETITE CORRESPONDANCE

L'abondance des matières nous oblige à publier à la troisième page de notre couverture, les réponses aux lettres de plus en plus nombreuses que nous recevons chaque semaine de nos lectrices.

RÉBUS

Explication du dernier rébus : Dans le voyage de la Corniche, on longe la mer d'un bout à l'autre.

Paris. — A. Bourdilliat, imprimeur-gérant, 13, quai Voltaire.